

Séance du mercredi 30 août 2023

Date de la convocation: 23/08/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le trente août l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Maryline MONTEILLET,*

Membres en exercice :
13

Présents : 11

Votants : 13

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

Présents : Maryline MONTEILLET, Annelise
MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON,
Patrick EVEILLARD, Simone SALAT, Antoine GENCE,
Jacqueline BOULANGÉ, Jérémy LABRUNIE, Alain PEYROU,
Caroline BARRAL-AURATUS

Représentés : Aurore LEFEBVRE par Caroline
BARRAL-AURATUS, Serge POTEL par Alain PEYROU

Secrétaire de séance : Annelise MICHEL-GAGNAIRE

DE_2023_50 - Objet : Désignation des membres de la Commission n°6 « Travaux »

En application de l'article L.2121-22 du CGCT, le Conseil municipal décide de ne pas procéder
au scrutin secret pour la désignation des membres de la Commission n°6 « Travaux »

Le Conseil municipal décide de désigner :

M. Jean-Paul TROUPEL
M. Patrice COUDON
M. Alain PEYROU
M. Jérémy LABRUNIE
M. Annelise MICHEL-GAGNAIRE



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
A Lacapelle-Viescamp, le 30 août 2023
Le Maire,
Maryline MONTEILLET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 31/08/2023
et publié ou notifié
le 31/08/2023

RF Aurillac
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/08/2023 015-211500889-20230830-DE_2023_50-DE